COMPAGNIE DES EXPERTS DE JUSTICE

DU RESSORT DE LA COUR D'APPEL ET DU TRIBUNAL ADMINISTRATIF
DE BORDEAUX

www.bordeaux-expert.com

Le Président Mme Nathalie MALICET-GUERMEUR

SESSION de FORMATION

Le Directeur de la formation M Gilbert LABROUSSE

Vendredi 5 octobre 2018



Pôle juridique et judiciaire Amphithéâtre DUGUIT 35 Place Pey Berland 33000 Bordeaux

La Compagnie des Experts de Justice du ressort de la Cour d'appel et du Tribunal Administratif de Bordeaux vous propose, dans le cadre des acquisitions de connaissances auxquelles doivent satisfaire les experts, une session de formation sur le thème :

« LES DIFFICULTES DE L'EXPERT, NULLITES ET SANCTIONS EN EXPERTISE CIVILE»

Cette session est ouverte à tous les experts inscrits qui le désirent « Probatoires ou Quinquennaux » ainsi qu'aux éventuels postulants.

Pour des raisons de sécurité sur le site, et en complément de votre inscription préalable, vous devrez présenter une pièce d'identité lors de la signature de la fiche de présence.

Le nombre de places étant limité, les inscriptions seront enregistrées par ordre de réception, avant le 25 septembre.

Programme prévisionnel:

Matin 9H à 12H

Les difficultés liées aux délais
L'ambiance conflictuelle
L'accès à l'objet du litige
Les allégations de partialité
L'expert judiciaire, l'expert de partie
Le recours à un sapiteur
Le remplacement de l'expert
L'ordonnance commune et l'extension de mission
La communication des pièces par un tiers
Les cas de nullités de l'expertise
Les sanctions disciplinaires encourues

Après-midi de 14H à 17H

Témoignages d'experts. (Organisation de réunions en situations conflictuelles, Problèmes dans le déroulement de l'expertise, problèmes rencontrés avec les magistrats..)
Le point de vue de l'avocat.
Le point de vue du magistrat.

Gilbert LABROUSSE

Nathalie MALICET- GUERMEUR

Pour information, cette formation est susceptible d'être financée par votre fonds d'assurance formation. Pour tout renseignement, contacter Monsieur Bruno DUGAD (Tel : 05 56 43 23 01).